



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DURMONT  
MUNICIPALITÉ DE DURHAM-SUD**

**19 octobre 2023**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Durham-Sud, tenue le 19 octobre 2023, à 18 :40, au bureau municipal sis au 33, rue Principale.

Sont présents :

Madame Sylvie Laval, maire  
Monsieur Hilarius Peter, conseiller  
Madame Karine Trahan, conseillère  
Monsieur Yvan Courchesne, conseiller  
Madame Ginette Laliberté, conseillère  
Monsieur Patrice Godin, conseiller

Est absent :

Monsieur Bernard Martel, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence de la maire.

Est également présente, Julie St-Laurent, directrice générale & greffière-trésorière.

**2023-10-255**

**1. Ouverture de la séance**

Il est proposé par Karine Trahan  
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 18 :42.

Adoptée.

**2023-10-256**

**2. Adoption de l'ordre du jour**

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond – Demande d'aide financière
4. Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par Hilarius Peter  
Et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adoptée.

**2023-10-257**

**3. Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond – Demande d'aide financière**

Considérant que la municipalité souhaite présenter une demande à la MRC en vertu du programme Fonds de la ruralité MRC Drummond pour la mise à niveau de sa cabane de patineurs et de son terrain des loisirs;

Considérant que la municipalité doit joindre à sa demande de subvention une résolution autorisant le dépôt de la demande d'aide financière, confirmant le montant de sa contribution financière à 50% du coût du projet (le montant maximal de l'aide étant de 35 000\$) et désignant un représentant autorisé à signer et à déposer les documents joints à la demande.

Il est proposé par Patrice Godin  
Et résolu que la municipalité de Durham-Sud autorise le dépôt d'une demande à la MRC Drummond en vertu du Programme d'aide financière du Fonds de la ruralité - MRC Drummond pour l'installation d'équipements divers au terrain des loisirs.

Que Julie St-Laurent, directrice générale, soit désignée à titre de mandataire de la municipalité aux fins du dépôt de ladite demande d'aide financière et soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité, tout document requis en lien avec le suivi administratif de cette demande.

Adoptée.



2023-10-258

**4. Levée de la séance**

Il est proposé par Ginette Laliberté  
Et résolu de procéder à la levée de la séance à 19 :45.

Adoptée.

---

Sylvie Laval  
Mairesse

---

Julie St-Laurent  
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Sylvie Laval, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

---

Sylvie Laval,  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_